



SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Création et mise en place d'un parcours scénographique interactif de découverte ludique du territoire au sein du nouvel office de tourisme de l'Office de Tourisme Sarreguemines Confluences

Cette demande préalable avait été déposée le 28 décembre 2016 et avait été présentée en Comité de Programmation Leader le 29 mai 2017.

L'Office de Tourisme Sarreguemines Confluences a décidé de renoncer à une subvention LEADER pour ce projet et de clôturer la demande. En effet, dans le cadre de l'aménagement des nouveaux locaux, il n'a finalement plus été possible de créer un parcours scénographique interactif.

La subvention LEADER qui avait été sollicitée était de 50 000 euros.

Fourniture et pose d'hébergements insolites au camping municipal de Puttelange-aux-lacs de la Commune de Puttelange-aux-lacs

Cette demande de subvention avait été déposée le 12 décembre 2016 et avait été programmée en Comité de Programmation Leader le 18 juin 2018.

La Commune de Puttelange-aux-lacs a décidé de renoncer à une subvention LEADER pour ce projet et de clôturer la demande. En effet, l'étang de Diefenbach a été mis à sec pour des travaux de mise en sécurité de la digue.

La subvention LEADER qui avait été sollicitée était de 50 000 euros.

Qualification des offres scolaires et salon des sorties scolaires de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche

Cette demande de subvention avait été déposée le 19 mai 2017 et avait été programmée en Comité de Programmation Leader le 21 janvier 2019.

L'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche a décidé de renoncer à une subvention LEADER pour ce projet et de clôturer la demande. En effet, la pandémie a fait perdre une année sur le rétroplanning, de nombreuses incertitudes pèsent actuellement sur l'organisation des salons grand public et d'importantes contraintes et restrictions sont imposées aux enseignants dans le cadre des sorties scolaires.

La subvention LEADER qui avait été sollicitée était de 50 000 euros.





ADMINISTRATION GENERALE

SUIVI ADMINISTRATIF ET BUDGETAIRE

PREPARATION DES BUREAUX ET COMITES SYNDICAUX

- Préparation des **rapports et délibérations** du syndicat mixte (affichage, transmission, exécution des délibérations) :
 - o .. Bureaux : 8 décembre 2020
 - o .. Comités syndicaux : 2 juillet, 28 septembre et 15 décembre (séance d'installation du comité syndical suite aux élections municipales).
- Préparation des **orientations budgétaires, compte administratif et budget.**
- Préparation des avis de **compatibilité** des documents d'urbanisme avec les objectifs du SCoT.

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

- Suivi du **budget.**
- Elaboration et suivi des dossiers de demande et de versement de **subvention** : Région, Leader, FCTVA.
- Elaboration du **rapport d'activités.**
- Suivi des **contrats d'assurance.**

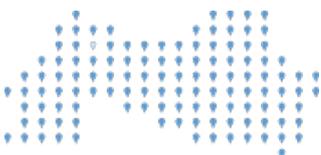
L'essentiel de ces missions sont assurées par la Directrice avec l'appui de Mélissa Helwig sur certains dossiers (FCTVA, dossiers Leader).

En raison du contexte sanitaire, un suivi de la législation et de la réglementation relatives à l'état d'urgence a été réalisé régulièrement.

SUIVI DES RESSOURCES HUMAINES

En outre, la directrice assure la **coordination de l'équipe et le suivi des carrières** (production de contrats, d'arrêtés...), mène les entretiens professionnels, élabore le plan de formation, gère l'attribution des chèques vacances, le suivi par la médecine du travail...

En 2020, en raison du contexte sanitaire, les mesures nécessaires à l'instauration pérenne du télétravail ont été prises et des mesures visant à maintenir la cohésion de l'équipe ont été développées (installation d'un outil de dialogue et de réunion à distance).





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

COMMUNICATION

Trois newsletters ont été produites en 2020 (mars, mai et octobre).

Elles sont rappelées en annexe.

La page facebook continue d'être alimentée.



**Syndicat Mixte de
l'Arrondissement de
Sarreguemines**

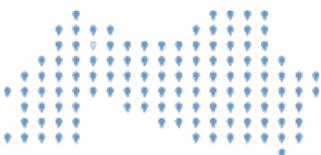
@PaysArrondissementSarreguemines · Organisme
communautaire

✎ Modifier Envoyer un mes...

Ces supports élaborés en interne (coordination assurée par Mélissa Helwig) visent à communiquer auprès du grand public sur l'actualité du Pays.

Une revue de presse est également réalisée en interne (réalisée par Michel Barbier).

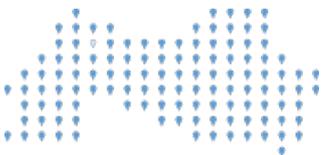
Afin d'informer les élus suite aux élections municipales, des plaquettes de présentation du SMAS et de ses missions ont été réalisées en interne. *Elles sont rappelées en annexe*





**SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT
DE SARREGUEMINES**

ANNEXES AU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2020





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

ANNEXE 1 : LES NEWSLETTERS 2020



Anne-Flore BOI, nouvelle chargée de mission au SMAS

Anne-Flore BOI est arrivée au SMAS en novembre 2019. Rencontre.

Anne-Flore, qui es-tu et d'où viens-tu ?

Je suis Chargée de mission « Transitions » au SMAS. Je suis originaire de Thionville mais j'ai fait mes études supérieures en



dehors de la région. Mon cursus est plutôt généraliste : une licence de Géographie et Aménagement du Territoire suivie d'un master, à Lyon, en Gestion des Territoires et Développement local, avec une spécialisation dans le développement des territoires ruraux.

Quelles sont tes missions au sein du SMAS ?

Mes missions portent principalement sur la déclinaison du SCoT dans ses volets environnementaux et paysagers afin d'accompagner la transition écologique du territoire, en accord avec les objectifs du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) notamment.

Je suis aussi les procédures menées sur le territoire et liées à la transition écologique pour une bonne prise en compte des

Il s'agit maintenant de mettre en œuvre des actions concrètes. Le territoire propose une grande variété de produits agricoles et le succès des Marchés paysans montre une véritable demande de produits locaux de la part des habitants. Mon travail consiste à faciliter la rencontre entre cette offre et cette demande pour que l'alimentation de qualité et de proximité devienne une possibilité quotidienne sur le territoire.

Qu'est-ce qui t'as donné envie de venir sur notre territoire ?

J'étais vraiment enthousiaste à l'idée de pouvoir participer à l'émergence de circuits de proximité et de manière plus globale à la transition écologique sur un territoire mosellan. J'ai eu l'occasion de voir des initiatives émerger dans d'autres





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

objectifs du SCOT dans des documents du type PCAET (Plan Climat Air Energie Territoriaux) ou PAPI de la Sarre (Programme d'Action de Prévention des Inondations).

Enfin et surtout, l'une de mes principales missions porte sur le développement des circuits de proximité. La volonté des élus de l'Arrondissement d'initier la transition agricole et alimentaire du territoire s'est déjà traduite par la participation du SMAS au Projet Alimentaire Territorial, porté par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

territoires. Ici, il s'agit d'un Pays mosellan qui choisit d'accompagner sa transition écologique, d'agir pour s'ouvrir à des perspectives durables de développement, d'anticiper au lieu de subir les conséquences du changement climatique. Pouvoir prendre part à ça, c'est très stimulant. D'ailleurs, c'est un sentiment qui rejoint ma perception du territoire : entre son patrimoine naturel et culturel, son histoire, ses savoir-faire, il possède de nombreux atouts qui méritent d'être valorisés et que je découvre avec joie.

Programme européen LEADER

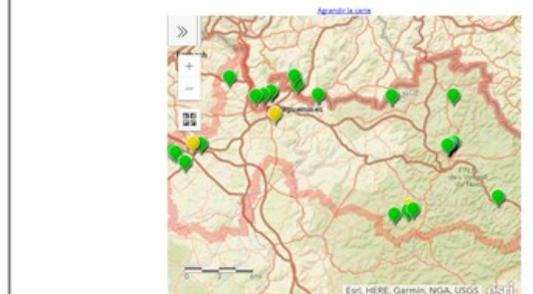
Depuis décembre 2017, le Groupe d'Action Locale LEADER du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines a programmé 31 dossiers de demandes de subvention.

Ainsi, 31 dossiers ont obtenu un accord de subventionnement du Comité de programmation.

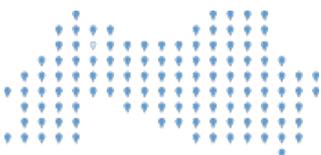
Cela représente un total de 1 267 160,73 € de crédits FEADER accordés (soit 81% de l'enveloppe globale).

Les projets soutenus

Exemples de projets soutenus par LEADER 2014-2020 :



Cliquez sur la carte ci-dessus pour voir les projets.





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Vers la fin des prises de vue aériennes par drone

Le SMAS a engagé en 2019 une mission de levés photographiques par drone, pour l'élaboration d'orthophotoplans (photos aériennes) à très haute résolution.

En effet, il a proposé aux communes et à ses intercommunalités d'effectuer des **levés photographiques 2D des cimetières en très haute résolution et / ou des modélisations 3D d'équipements ou de bâtiments publics.**



A ce jour, la quasi totalité des communes ont réceptionné leurs photos/modèles 3D.





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

L'Espace Info Énergie déménagement !

L'Espace Info Énergie a déménagé depuis début février dans la Maison de l'Habitat située à l'entrée du parking de la CASC.

Benjamin MEHLINGER, Conseiller Info Énergie de Moselle-Est y apporte des conseils neutres et gratuits concernant la rénovation, la construction, les systèmes de chauffage ou encore les aides financières, pour permettre de consommer moins d'énergie.



➔ Comment le contacter ?

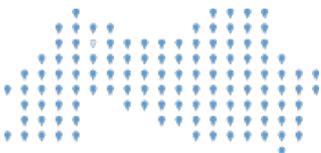
03 56 14 01 02 du lundi au vendredi

Permanences hebdomadaires

- **Sarreguemines** : les lundis : 9h-12h/13h30-17h et les mardis matins.
Maison de l'Habitat de l'Urbanisme (entrée du parking de la CASC) - 99 rue du Maréchal Foch
- **Forbach** : les mercredis et jeudis : 9h-12h/13h30-17h30 et les vendredis : 9h-12h/13h30-17h.
Maison de l'Habitat et des Projets - 174 rue Nationale

Permanences mensuelles

- **Puttelange-aux-Lacs** : 1^{er} mardi du mois - 14h-17h - Mairie - rue Wilson
- **Bitche** : 2^e et 4^e mardi du mois - 14h-17h
Hôtel d'entreprise, 4 rue Général Stuhl, à Bitche (à côté des locaux de la Communauté de Communes)
- **Rohrbach-lès-Bitche** : 3^e mardi du mois - 14h-17h - Mairie - rue du Chanoine Châtelain





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

>> La vie du Conseil de développement

Le Conseil de développement du Pays de Sarreguemines-Bitche s'est engagé dans l'élaboration d'un jeu de société visant à découvrir ou redécouvrir notre territoire de manière ludique. Il s'agira d'un jeu de plateau avec des questions thématiques (histoire, géographie, culture, sport, platt,...) type "Trivial Pursuit Family".

Le Conseil de développement a invité le public à venir proposer des questions lors de quatre rencontres "café-klatsch" organisées en janvier et février, et pilotées par M. Fernand KANZLER, référent du projet, et Mme Florence SORIANO-GAFIUK, Présidente du Conseil de développement.

Ce jeu sera proposé à la vente au public en fin d'année 2020.





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES



Programme européen LEADER

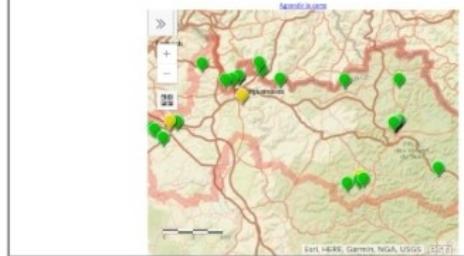
Depuis décembre 2017, le Groupe d'Action Locale LEADER du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines a programmé 31 dossiers de demandes de subvention.

Ainsi, 31 dossiers ont obtenu un accord de subventionnement du Comité de programmation.

Cela représente un total de 1 267 160,73 € de crédits FEADER accordés (soit 81% de l'enveloppe globale).

Les projets soutenus

Exemples de projets soutenus par LEADER 2014-2020 :



Cliquez sur la carte ci-dessus pour voir les projets.

Vers une stratégie commerciale plus globale ...

En prévision d'une mise à jour de la stratégie d'aménagement commercial du territoire, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Arrondissement de Sarreguemines a répondu à un appel à manifestation d'intérêt national piloté par la Fédération Nationale des SCoT.

Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines a participé à des travaux à l'échelle nationale et locale.

A l'échelle nationale, considérant le contexte législatif reposé par la loi ELAN, ces travaux visaient à définir un cadre et des fondamentaux transposables pour élaborer une stratégie d'aménagement commercial. Ils ont aussi permis de considérer les enjeux actuels liés notamment aux évolutions sociétales et de consommation ou encore à la révolution commerciale et logistique engagée.

Au niveau local, le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines a associé les opérateurs commerciaux locaux, des élus mais aussi des partenaires en charge de l'aménagement et du développement économique et des représentants du Conseil de développement. Un premier niveau d'échanges a permis une meilleure connaissance et compréhension des enjeux de chacun. En outre, une analyse des dynamiques commerciales du territoire a été réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie 57 (extraits ci-contre).

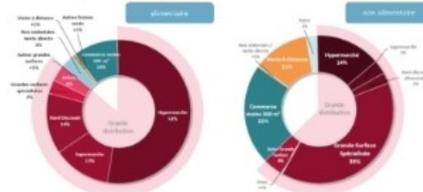
disparité de consommation alimentaire

IDC - Indice national base 100 - 2019



formes de vente fréquentées par les ménages

du SCOTAS (% de dépenses - 2019)



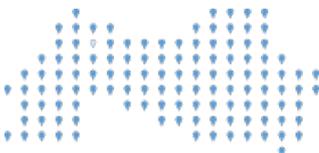
% d'évasion du SCOTAS par grand secteur - 2019

Secteur Ouest: SCOTAS - CA Sarreguemines Confluences

Secteur Est SCOTAS - CC Pays Bitch



Un projet de document d'aménagement commercial est en cours de rédaction. Il fera l'objet d'une présentation et d'échanges avec les acteurs commerciaux et les élus d'ici quelques mois.





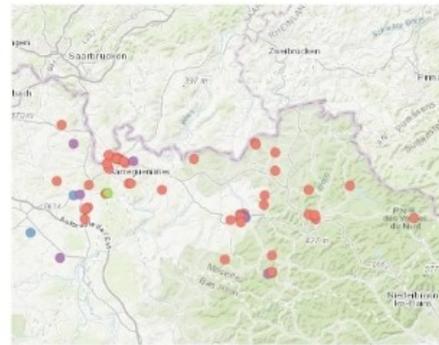
SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Carte des commerces et services ouverts sur le territoire

Le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines a mis en place une carte interactive, vous permettant de connaître les commerces et services ouverts.

Les commerçants peuvent y indiquer leurs horaires d'ouverture, ainsi que leurs modalités de vente (sur place, en livraison, à emporter).

Elle permettra également de connaître les points de vente de gels hydroalcooliques et de masques à proximité de chez vous.



Lien Facebook pour accéder à la carte [ici](#).

L'Espace Info Énergie continue de vous conseiller

Benjamin MEHLINGER, Conseiller de l'Espace Info Énergie Moselle-Est, reste joignable au numéro habituel ([03.56.14.01.02](tel:03.56.14.01.02)) ou par mail (moselle-est@eie-grandest.fr) pour renseigner les particuliers qui le souhaitent sur leurs projets de rénovation et de travaux en lien avec les économies d'énergie.

Service neutre et gratuit.



Rapport d'activité de l'Espace Info Energie disponible [ici](#).

>> La vie du Conseil de développement

Le Jeu de Pays Sarreguemines Bitche

Le Conseil de développement du Pays de Sarreguemines Bitche s'est engagé dans l'élaboration d'un jeu de société visant à découvrir ou redécouvrir notre territoire de manière ludique. Il s'agira d'un jeu de plateau avec des questions thématiques (histoire, géographie, culture et patrimoine, célébrités, platt...) type "Trivial Pursuit Family".

Après les rencontres "kafé-klatsch" organisées en janvier et février dernier, le jeu est actuellement en cours de finalisation par les éditions Bordier.

Une version Deluxe des pions sera également disponible. Ce coffret comportera quatre pions créés par des artisans locaux et symbolisant des savoir-faire du territoire. Ils vous seront bientôt dévoilés sur la page Facebook du SMAS : suivez-nous [ici](#) !



Ce jeu sera proposé à la vente dès la fin de l'année 2020. Plus d'informations à venir sur le site Internet et la page Facebook du SMAS.





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

LE JEU DU PAYS DE SARREGUEMINES BITCHE

Une version Deluxe des pions sera également disponible. Ce coffret comportera quatre pions créés par des artisans locaux et symbolisant des savoir-faire du territoire. Ils vous seront bientôt dévoilés sur la page Facebook du SMAS : suivez-nous [ici](#) !

Ce jeu sera proposé à la vente dès la fin de l'année 2020. Plus d'informations à venir sur le site Internet et la page Facebook du SMAS.

Certification obligatoire en langue anglaise : pour une extension à d'autres langues

En septembre 2019, de nombreuses voix s'étaient élevées après l'annonce par le Premier ministre, Edouard Philippe, d'une certification obligatoire en anglais pour les diplômés du premier cycle de l'enseignement supérieur. Ceci paraît en totale contradiction avec les efforts déployés en faveur de l'apprentissage de la langue allemande en France, et plus particulièrement dans les trois départements d'Alsace et de Moselle, frontaliers de l'Allemagne, de la Suisse et du Luxembourg. En effet, dans ces départements encore plus qu'ailleurs, la connaissance de l'allemand constitue un atout majeur sur le marché de l'emploi et s'inscrit en outre dans

Florence Soriano-Gafiuk, Présidente du Conseil de développement : *"Si les étudiants sont contraints à passer une certification en anglais, ils seront forcément tentés d'étudier l'anglais (plutôt que l'allemand). En effet, dans la plupart des formations de l'enseignement supérieur, les étudiants n'étudient qu'une seule langue étrangère.*

Conclusion : il est à prévoir un effondrement des effectifs étudiants dans les parcours franco-allemands de l'université, avec à terme, un accroissement du déficit de personnes bilingues sur le marché du travail".

des pratiques linguistiques qui ont façonné ces territoires.

A l'initiative des députés Patrick Hetzel et Raphaël Schellenberger, plusieurs parlementaires alsaciens ont cosigné une proposition de résolution invitant le gouvernement à revenir sur cette certification exclusivement en langue anglaise. Céleste Lett, Président de la Fédération des maires de la Moselle, ainsi que des élus mosellans sont également intervenus auprès du Premier Ministre et de la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Les signataires de la présente tribune invitent le gouvernement à offrir aux étudiants le choix entre plusieurs langues, dont l'allemand, dans le cadre de la certification obligatoire.





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Plateforme Métamorphoses

Au-delà de la sortie de crise sanitaire que nous espérons la plus rapide possible, la période est l'occasion de repenser un nouveau contrat social et écologique pour mieux nous protéger à l'avenir.

Pour y contribuer, le Conseil de développement de la Métropole du Grand Nancy en lien avec Citoyens et Territoires, propose un lieu de débat ouvert national et territorial aux Conseils de développement et à leurs membres, aux divers collectifs et à tous citoyens : la PLATEFORME DES METAMORPHOSES.

Cette plateforme citoyenne et scientifique vise à redessiner collectivement des perspectives de vie plus dignes et plus justes pour les temps à venir. Les thèmes abordés : Territoires vécus - Liberté - Santé & Environnement - Économie & Travail - Agriculture - Démocratie.

N'hésitez pas à participer individuellement sur le site de la plateforme, [ici](#).

Ouvert jusqu'en novembre 2020.



Livre blanc des métamorphoses

Cet espace de débat est ouvert à toutes et à tous.

Il s'agit d'échanger à partir de nos témoignages, aspirations et imaginations pour faire passer d'agilité et inventer de multiples changements dans nos territoires. Rejoignez cette aventure citoyenne et scientifique pour redessiner collectivement des perspectives de vie plus dignes et plus justes.
[Avril - Novembre 2020]





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines

Newsletter n°3 # Octobre 2020

Élections au SMAS

Suite aux dernières élections municipales et communautaires, le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines (SMAS) a installé le 28 septembre 2020 son nouveau Comité syndical : cette instance décisionnelle et politique est composée de 56 membres titulaires qui représentent les structures intercommunales adhérentes : la Communauté de Communes du Pays de Bitche et la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

Le SMAS gère les projets du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines visant à valoriser le territoire (outil mutualisé de géomatique, valorisation des circuits courts, géomatique, valorisation des circuits courts, ...) ; il peut aussi répondre à des appels à projet comme le programme européen Leader qui permet de soutenir financièrement des projets locaux. Le SMAS assure également la mise en oeuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), qui pose des orientations en matière d'aménagement du territoire, à décliner localement.

Lors de cette installation du Comité syndical, les membres ont été appelés à élire le Bureau du Comité syndical qui est constitué de 6 membres dont 1 Président et 5 Vice-présidents.

Ont été élus :

- Président : Roland ROTH, Maire de Blies-Guersviller et Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ;
- 1er Vice-président : Vincent SEITLINGER, Maire de Rohrbach-lès-Bitche ;
- 2ème Vice-président : Marc ZINGRAFF, Maire de Sarreguemines ;
- 3ème Vice-président : Benoît KIEFFER, Maire de Bitche ;
- 4ème Vice-président : Jean-Claude KRATZ, Maire de Loupershouse ;
- 5ème Vice-président : David SUCK, Adjoint au Maire de Volmunster et Président de la Communauté de Communes du Pays de Bitche.

Le Bureau, qui se réunit sur convocation de son président, est chargé de préparer les orientations du Comité syndical, il émet des avis sur la compatibilité des documents d'urbanisme avec les objectifs du SCoT, il prépare le budget du Syndicat...





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Bientôt sur vos écrans : SCoT et Transitions

« SCoT et Transitions ». Le sujet semble trop complexe pour être abordé en trois minutes. C'est pourtant le défi qu'ont relevé le SMAS et le SCoT de la Région de Strasbourg en réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé au printemps par la Fédération Nationale des SCoT (FédéSCoT).

Ce tour de force est rendu possible par la publication de la FédéSCoT « SCoT et Transitions », publiée en juin 2019, et qui sert de fil conducteur à la présentation. Le fruit de ce travail de co-construction sera prochainement disponible sur la chaîne YouTube de la FédéSCoT et sera diffusé lors de prochaines rencontres nationales des SCoT, ainsi qu'aux événements en lien avec la thématique environnementale.

Pourquoi ? Les objectifs sont multiples ! Il s'agit d'une part de faire connaître les enjeux du changement climatique pour les territoires ainsi que les leviers d'actions offerts par le SCoT, mais aussi d'autre part de faire connaître la FédéSCoT et la richesse de son réseau.

Enfin, l'exercice se distingue par son indéniable légèreté. D'ailleurs, le résultat montre bien l'engagement mais aussi la fantaisie et la gaieté des équipes mobilisées et des participants.

A voir absolument !

SCoT & Transitions

Chronique d'une nouvelle grammaire
de l'action locale





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

>> La vie du Conseil de développement

Le Jeu de Pays Sarreguemines Bitche sort le 17 octobre !

Le Conseil de développement du Pays de Sarreguemines Bitche s'est engagé avec les éditions Bordier dans l'élaboration d'un jeu de société visant à découvrir ou redécouvrir notre territoire de manière ludique.

Il s'agit d'un jeu de plateau avec des questions thématiques sur l'histoire, la géographie, la culture, le patrimoine, le platt,



LE JEU DU PAYS DE SARREGUEMINES BITCHE

ainsi que des questions "photos" et "juniors".

La boîte de jeu sera disponible au prix public conseillé de 29,90€ TTC.

En parallèle, un coffret de 4 pions "Deluxe" sortira en édition limitée, au prix de 10€ TTC. Ces pions ont été créés par des acteurs locaux et symbolisent des savoir-faire du territoire : un pion en verre, un sabot en bois, une croix de Lorraine en acier et une pièce en faïence. Une notice de présentation des pions et de leurs créateurs est jointe au coffret. Redécouvrez [ici](#) les vidéos de fabrication des pions, ainsi que le tutoriel du jeu.



Liste des points de vente du Jeu et du coffret de pions [ici](#).

Plus d'infos sur la page [Facebook](#) du SMAS.





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

ANNEXE 2 : LISTE DES DOSSIERS PROGRAMMES JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2020

Les projets qui ont été programmés jusqu'à la date arrêtée du 31 décembre 2020 représentent un montant total de subvention Leader de 1 205 078,73 €.

Fiche action	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant FEADER (€)
Fiche action 1: Faciliter l'accès local à la qualification et à l'emploi	Création d'un poste de chargés de projets accueil et tourisme	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	49 291,77
	Formation Qualité de l'accueil	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	6 019,00
	Formation Reporter du territoire	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	13 915,08
	Qualification et mise en synergie des boutiques des sites touristiques et de l'Office de Tourisme	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	24 507,44

Fiche action 2 : Répondre aux besoins locaux à partir des ressources locales	Aménagement d'un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) pour enfants autistes	Commune de Rémelfing	49 999,95
	Patrimoine matériel et immatériel : collecte, traitement et mise en valeur (activité verrière)	Régie du Centre International d'Art Verrier	50 000,00



SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

	Mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat	Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences	36 954,90
	Epicerie solidaire	Commune de Puttelange-aux-lacs	7 334,26
Fiche action 3 : Contribuer au développement d'une offre de produits touristiques de qualité en accord avec la demande	Mise en place de silhouettes en acier retraçant les différentes étapes de l'élaboration d'un sabot	Commune de Soucht	4 407,75
	Exposition « Opalines » au Musée du Verre et du Cristal	Communauté de Communes du Pays de Bitche	11 755,80
	Réalisation d'un réseau d'itinéraires de randonnée pédestre dans la vallée de la Blies	Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences	15 932,61
	Création de chambres d'hôtes, de table d'hôtes et d'un hébergement insolite	FIERLING Didier (particulier) (Château du Gendersberg – Hanviller)	13 618,62
	Aménagement paysager d'une plateforme terrasse en entrée de ville, située en bordure de Sarre (le Belvédère du Héron)	Ville de Sarreguemines	43 136,73
	Réalisation d'un film de présentation du territoire : « Confluence d'images et de couleurs, l'Agglo de Sarreguemines dévoile ses atouts »	Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences	50 000,00



SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Création d'un jardin des plantes anciennes et restauration d'une dépendance à la Maison des Arts et des Traditions	Commune de Rouhling	44 165,88
Projet de développement des infrastructures (aires de jeux –aires de sport)	Ville de Puttelage-aux-lacs	22 936,50
Développement de voies douces autour de l'étang	Commune de Rémering-lès-Puttelage	50 000,00
Résidence d'artiste sur le Pays de Bitche	Communauté de Communes du Pays de Bitche	29 794,77
Festival Z'Etangs d'Art : développement culturel des étangs (Holving/Rémering-lès-Puttelage/Puttelage-aux-lacs) dans le but de renforcer l'attractivité touristique 2016-2018	Association du Foyer des Lacs	42 923,24
Aménagement d'un parcours de randonnée pédestre autour de l'étang du Welschhof pour renforcer la filière touristique « Ligne Maginot Aquatique »	Ville de Puttelage-aux-lacs	50 000,00
Accroître le rayonnement de la rivière par l'amélioration de l'accueil et des services aux touristes	Ville de Sarreguemines	50 000,00
Fourniture et pose du balisage et du mobilier de confort des circuits PDIPR reliant les châteaux forts du Pays de Bitche	Commune de Baerenthal	16 258,40



SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

	Accueil en mobilité et promotion innovante du Pays de Bitche	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	44 498,31
	Spectacle nocturne « La Main du Prince »	Ville de Bitche	25 339,48
	Projet de création d'une exposition et de réalisation d'un film sur le Site Verrier de Meisenthal	Communauté de Communes du Pays de Bitche	49 999,99
	Circuit de découverte historique de Frauenberg (Mise en place d'un chemin pédagogique et d'une fresque)	Commune de Frauenberg	35 068,40
	Création d'un sentier touristique valorisant le patrimoine local et se greffant sur le circuit des Moulins (Epping-Urbach)	Commune d'Epping	25 927,46
	Promotion et communication innovantes par l'accueil et le partenariat avec des blogueurs	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	50 000,00
	Création du circuit des Moulins	Commune de Bliesbruck	50 000,00
Fiche action 5 : Animer, gérer et communiquer sur la stratégie LEADER	Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2015 (octobre à décembre)	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	10 868,77



SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2016	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	47 859,84
Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2017	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	44 038,81
Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2018	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	49 228,59
Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2019	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	43 836,12
Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2020	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	45 460,26
TOTAL		1 205 078,73



SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

ANNEXE 3 : PLAQUETTE REALISEE EN INTERNE SUR LE SMAS ET SES MISSIONS

CONTACTS

SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES
HÔTEL DE LA COMMUNAUTÉ
99 RUE MARÉCHAL FOCH
57200 SARREGUEMINES

TÉL: 03 87 28 30 57
FAX: 03 87 28 53 29

WWW.SYNDICAT-MIXTE-SARREGUEMINES.ORG

LE SMAS
UNE STRUCTURE AU SERVICE
DE 84 COMMUNES

UN COMITÉ SYNDICAL COMPOSÉ DE 56 ÉLUS

99 226 HABITANTS
(recensement INSEE 2016)

CC DU PAYS DE BITCHE
BITCHE
BOHRBACH-LES-BITCHE
MEIBERTHAL
SARREGUEMINES
CA SARREGUEMINES CONFLUENCES
SARREGUEMINES
PAYS
SCOT
LEADER
SIG
CDD
L'ÉQUIPE DU SMAS
MOSELLE
PUTTELANGE-AUX-LAZES
SARRALS
SAS-SHIN

ALLEMAGNE

MOSELLE

CONCEPTION & RÉALISATION: SMAS - AVRIL 2020



SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

PAYS Le Pays de l'arrondissement de Sarreguemines
Organisé dans les années 2000

UN ESPACE DE PROJET
Après l'organisation et l'accompagnement d'opérations en faveur des circuits de proximité, le Pays s'implique dans la mise en œuvre du **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**, en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et le Pays de Saverne.

UN ESPACE DE CONTRACTUALISATION
Le Pays soutient et accompagne ses collectivités dans la formalisation de contractualisations avec l'Etat et la Région notamment. Il répond à des **appels à projets**.
Il accompagne le **Conseil de développement mutualisé** avec la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et la Communauté de Communes du Pays de Bitche.



SCoT Le Schéma de Cohérence Territoriale
Approuvé en 2014

UN PROJET D'AMENAGEMENT
Le SCoT est un document de **planification** qui fixe des orientations d'aménagement à **20 ans**.
Ces orientations prennent en compte **les objectifs de documents supérieurs** (DTA, SRADDET, SDAGE, Charte du PNR...) et sont à décliner dans **les documents d'urbanisme locaux** (PLUI, PLU, cartes communales, projets d'aménagement...).

UN DOCUMENT A PORTEE REGLEMENTAIRE
Le SCoT fixe des **objectifs** en matière de production de logements, d'économie foncière, d'aménagement économique et commercial, de préservation des espaces naturels et forestiers et des corridors écologiques, de déplacements, d'économie d'énergie...



SIG Le Système d'Information Géographique
Développement du SIG du Pays dès 2007

DES DONNEES GEOLOCALISEES
Les **réseaux** (EDF, GDF, AEP...),
Les **documents d'urbanisme** (SCoT, PLUI, PLU, cartes communales...),
Les **données environnementales** (risques, espaces d'intérêt écologique...),
Le **parcellaire communal**, forestier...

UN OUTIL DE GESTION ET D'AIDE A LA DECISION
Aide à la gestion des cimetières, répartition des baux de chasse et instruction des autorisations d'urbanisme...
Observation du foncier et de l'habitat.
Production de cartographies et d'outils d'analyse.



LEADER Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale

UN PROGRAMME EUROPEEN
Ce programme européen est destiné à **financer des projets pilotes** à destination des zones rurales. Il est financé par le **Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)**.

UNE GOUVERNANCE SPECIFIQUE
Les territoires retenus sont organisés en **Groupe d'Action Locale (GAL)** et bénéficient d'une enveloppe financière destinée à mettre en œuvre le programme d'actions.
Un **comité de programmation** composé d'acteurs publics/privés locaux sélectionne les projets retenus dans le cadre du programme d'actions.



CDD Le Conseil De Développement

DES REPRESENTANTS DE LA SOCIETE CIVILE
Cette **instance informelle** est composée d'une trentaine de membres issus de la société civile et représentant les secteurs économiques, associatifs, de la santé et de l'environnement...

UNE FORCE DE PROPOSITION
Le CDD **participe aux réflexions des collectivités locales** (stratégie d'aménagement commercial du SCoT, plan climat...),
Il **propose aussi des projets** visant à valoriser le Pays de Sarreguemines Bitche. Le CDD coordonne par exemple l'élaboration d'un jeu de Pays, s'engage en faveur du bilinguisme, œuvre pour le développement touristique...



L'ÉQUIPE DU SMAS

Vanina CHAUVET
Directrice
Coordination générale SCoT / CDD



Mélissa HELWIG
Chargée de missions
Gestion Leader / SCoT / CDD / Communication



Estelle SIDOT
Animatrice Leader



Michel BARBIER
Assistant SIG



Manuel ROSSI
Administrateur SIG
Observatoire / CDD



Anne-Flore BOI
Chargée de missions Transitions
Projet Alimentaire Territorial SCoT (volets agricoles et environnementaux).





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

ANNEXE 4 : PLAQUETTE REALISEE EN INTERNE SUR LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Contacts

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS DE SARREGUEMINES BITCHE
SMAS - Hôtel de la Communauté
99 rue de Maréchal Foch
57200 Sarreguemines

Présidente du CDD : florence.soriano-gaflik@univ-lorraine.fr
06 76 05 00 86

Directrice du SMAS : vanina.chauvet@aggllo-sarreguemines.fr
03 87 28 30 57

Périmètre d'action du CDD : le Pays de Sarreguemines Bitche

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT 22 mai 2020

Organigramme

Soutien administratif et financier du SMAS

Présidente
Florence Soriano-Gaflik

Ateliers de travail thématiques pilotés chacun par un référent

citoyens bénévoles
représentant des milieux économiques
sociaux
culturels
environnementaux
scientifiques
associatifs
éducatifs

Allemagne
Saarbrücken
Zweibrücken
Pirmasens
Bitche
Rohrbach-lès-Bitche
Sarreguemines
Bas-Rhin
Moselle
Forbach
Sarralbe
Saint-Avold

Communauté de Communes de Pays de Bitche
Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

Contribuer au développement du territoire !



SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Le CDD, c'est quoi ?
Constitué de citoyens bénévoles, le Conseil de Développement permet de faire émerger une parole collective sur des questions d'intérêt commun, et ainsi de contribuer à enrichir la décision publique.

Comment le CDD est-il organisé ?
Le Conseil de Développement est composé d'une trentaine de membres qui siègent au titre d'une fonction ou d'une compétence. Le Conseil de Développement est organisé en ateliers de travail thématiques : bilinguisme, distinction du territoire, attractivité des centres...
Le Conseil de Développement peut associer ou consulter toute personne extérieure dans le cadre de ses travaux.

Concrètement, quels sont les travaux du CDD ?
Un exemple de réalisation
Suite à un appel à projet national, le Conseil de Développement a initié l'élaboration d'un jeu de société valorisant le territoire. Ce jeu de Pays est réalisé avec le concours d'une maison d'édition professionnelle.
Des réflexions en cours
Un produit touristique autour du vélo à assistance électrique, un concours valorisant le bilinguisme auprès des publics scolaires, un forum sur la santé mentale...
Une association aux travaux territoriaux
Le CDD participe aux réflexions menées sur la stratégie d'aménagement commercial, les plans climat air énergie...

Le CDD : une assise législative et réglementaire
Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire - LOADDT
Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles - MAPTAM
Loi pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République - NOTRe

Le périmètre d'action du CDD est identique à celui du SMAS !

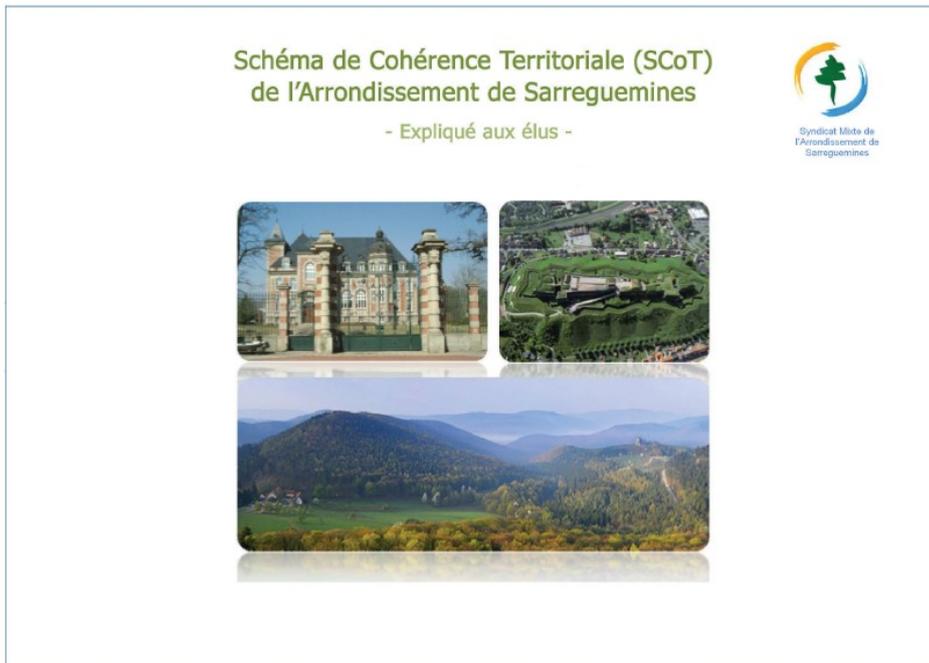
Le SMAS est la structure porteuse du projet du Pays, du Schéma de Cohérence Territoriale et du programme européen LEADER. Il développe aussi un Système d'Information Géographique (SIG).

Ce jeu du Pays de Sarreguemines Bitche est génial ! Il permet de redécouvrir le territoire et valorise notre identité et notre culture.



SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

ANNEXE 6 : PLAQUETTE REALISEE EN INTERNE SUR LE SCOT DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES



Sommaire

Qu'est-ce que la planification?	p.1
Qu'est-ce que le Schéma de Cohérence Territoriale ?	p.2
Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines	p.5
Organisation de l'armature urbaine	p.6
Préservation et valorisation du patrimoine paysager	p.8
Prévention et gestion des risques	p.9
Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines et ses perspectives d'action	p.10
Les enseignements de l'évaluation	p.10
Les perspectives d'action	p.11





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Qu'est-ce que la planification?

Chaque outil de planification traduit de manière réglementaire un projet politique qui doit à la fois proposer une **vision d'avenir** du territoire et **anticiper les besoins réels**, présents et futurs, de la population (en logements, commerces, équipements, services, cadre de vie...).

Face au changement climatique, cette démarche prospective prend toute son importance : il s'agit d'offrir de véritables perspectives de **développement au territoire** tout en prévenant l'augmentation de sa vulnérabilité aux risques et en assurant une **gestion durable de ses ressources** (foncier, eau, énergie, biodiversité) pour assurer une véritable **qualité de vie** à sa population.

Ainsi, les élus locaux ont la responsabilité de faire des choix politiques complexes, s'appuyant sur une réflexion à plusieurs échelles temporelles et spatiales et de traduire ces choix dans leurs politiques, notamment à travers les outils de planification (comme le SRADDET à l'échelle régionale, le SCoT à l'échelle du bassin d'emploi ou le PLU à l'échelle intercommunale ou communale).

Le SRADDET : le projet stratégique de la Région Grand Est à horizon 2050

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires Grand Est a été approuvé le 24 janvier 2020. Il donne les grands axes de

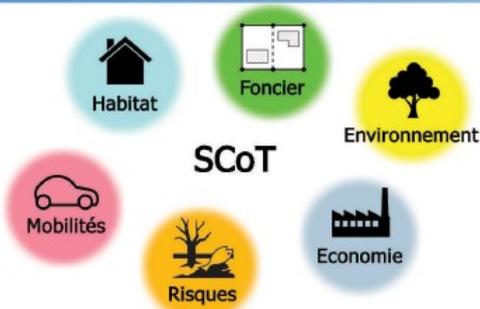
la **stratégie de développement de la Région Grand Est** (et fixe les règles à appliquer pour atteindre ses objectifs) : atténuer le changement climatique et s'y adapter, choisir un modèle énergétique durable, préserver et valoriser la biodiversité et les continuités écologiques, adopter une gestion économe du foncier, renforcer les polarités urbaines, limiter l'imperméabilisation des sols, développer la nature en ville...

Particulièrement actifs dans la concertation dont est issu le SRADDET, les SCoT représentent également l'échelle la plus adaptée pour traduire ces règles localement.



1

Qu'est-ce que le Schéma de Cohérence Territoriale ?



Un SCoT est un document d'urbanisme à portée juridique qui fixe les **orientations fondamentales et stratégiques** d'un territoire en matière d'urbanisme et d'aménagement, à **20 ans**.

Il incarne un **projet politique** à l'échelle de plusieurs intercommunalités appartenant au même bassin d'emploi et assure la cohérence de leurs politiques.

Le SCoT est le fruit d'un travail de concertation associant les élus, la population (réunions et enquête publiques) et les personnes publiques associées (Etat, Région, Départements, Chambres consulaires, Parc Naturel Régional...).

Après l'approbation du SCoT, les communes disposent d'un délai de 3 ans pour mettre en compatibilité leur document d'urbanisme avec les objectifs du SCoT.

(Article L131-6 du Code de l'Urbanisme)



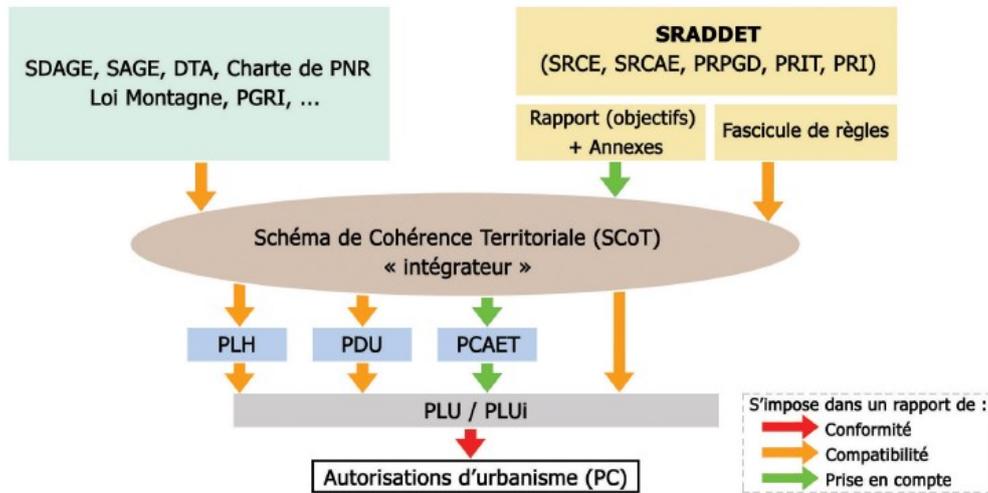
Pour en savoir plus sur l'aménagement du territoire et le rôle du SCoT, la Fédération Nationale des SCoT a réalisé de courtes vidéos explicatives, disponibles en tapant sur Youtube :

1 minute pour comprendre l'aménagement du territoire

2



SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES



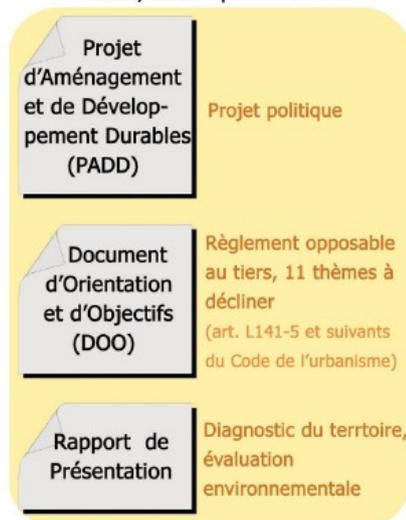
DTA : Directive Territoriale d'Aménagement
 PGRI : Plan de Gestion des Risques d'Inondation
 PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial
 PDU : Plan de Déplacement Urbain
 PLH : Programme Local de l'Habitat
 PLU(i) : Plan Local d'Urbanisme (Intercommunal)
 PNR : Parc Naturel Régional
 PRI : Plan Régional d'Intermodalité
 PRIT : Plan Régional des Infrastructures et des Transports

PRPGD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
 SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
 SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
 SRADET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires
 SRCAE : Schéma Régional Climat-Air-Energie
 SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique

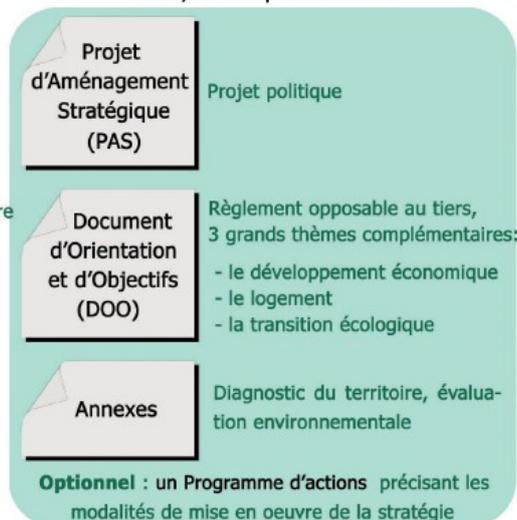
3

Depuis sa création en 2000 (loi SRU), **le rôle du SCoT** s'est vu **renforcé** au fil des évolutions juridiques (lois Grenelle, loi ALUR...). Par déclinaison de **la loi ELAN**, les ordonnances de « modernisation du SCoT » qui entreront en application le 1er avril 2021 consacrent le rôle primordial du SCoT dans **la transition écologique** et confirment sa fonction de **document pivot** entre les documents d'urbanisme locaux et ceux de rang supérieur. Ainsi les communes et intercommunalités devront uniquement justifier de leur compatibilité avec le SCoT qui intègre les normes de rang supérieur.

Les SCoT élaborés **AVANT** le 1er avril 2021, se composent de :



Les SCoT élaborés **APRES** le 1er avril 2021, se composeront de :



plus stratégique
 plus allégé
 moins réglementaire

4

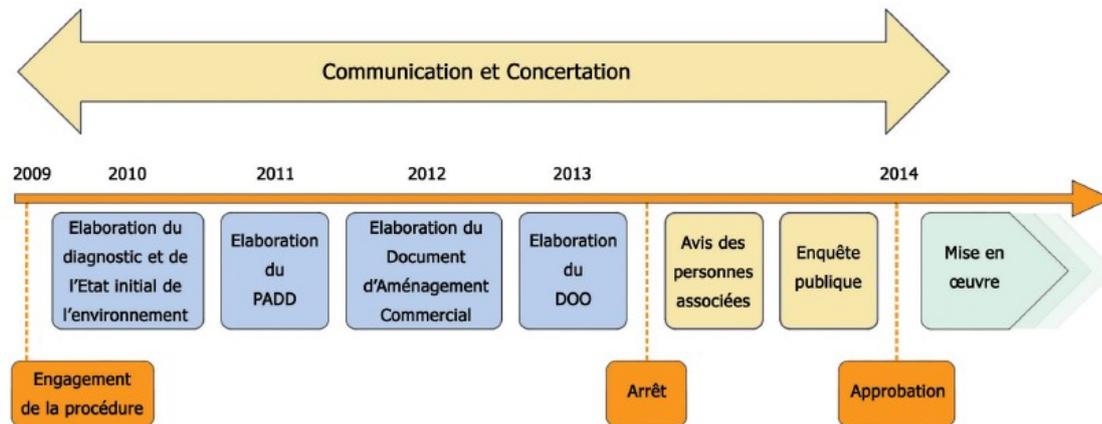




SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines

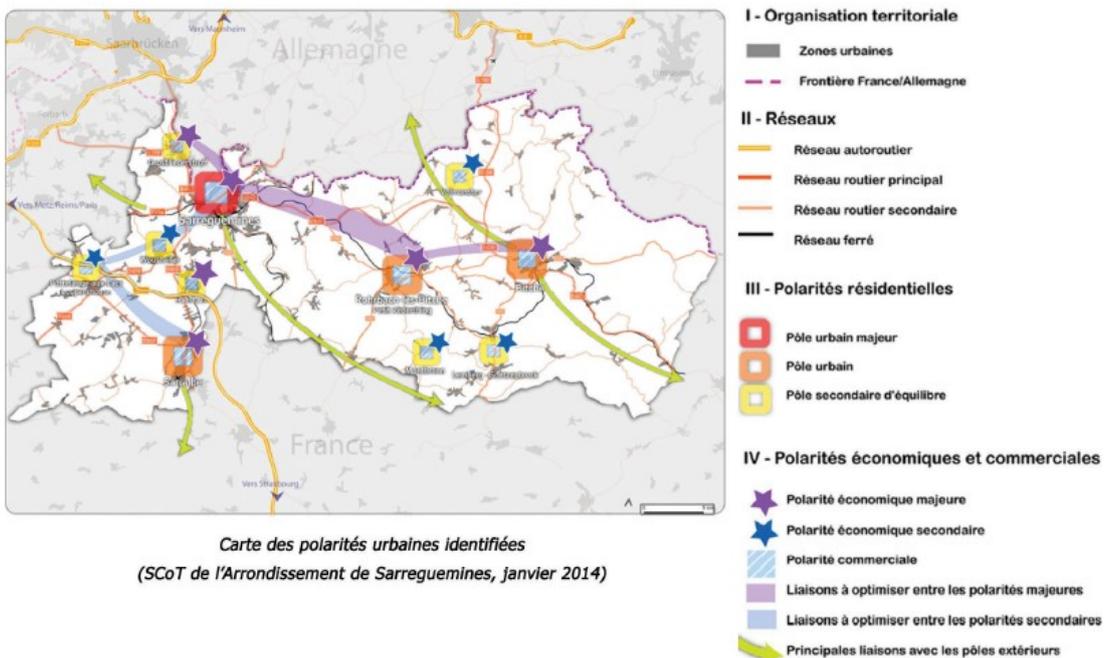
Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines a été approuvé le 23 janvier 2014



Etapes d'élaboration du SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines

5

Organisation de l'armature urbaine



Carte des polarités urbaines identifiées (SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines, janvier 2014)

6



SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines s'est appuyé sur la structure de son armature urbaine pour définir son projet politique. Celle-ci se décline en 4 niveaux :

- le pôle urbain de Sarreguemines,
- les pôles urbains,
- les pôles secondaires d'équilibre,
- les villages (voir la carte page 6).

Le SCoT vise ainsi à favoriser l'attractivité du territoire de manière **cohérente** par rapport à ses évolutions démographiques et économiques tout en limitant les impacts de son développement sur l'environnement.

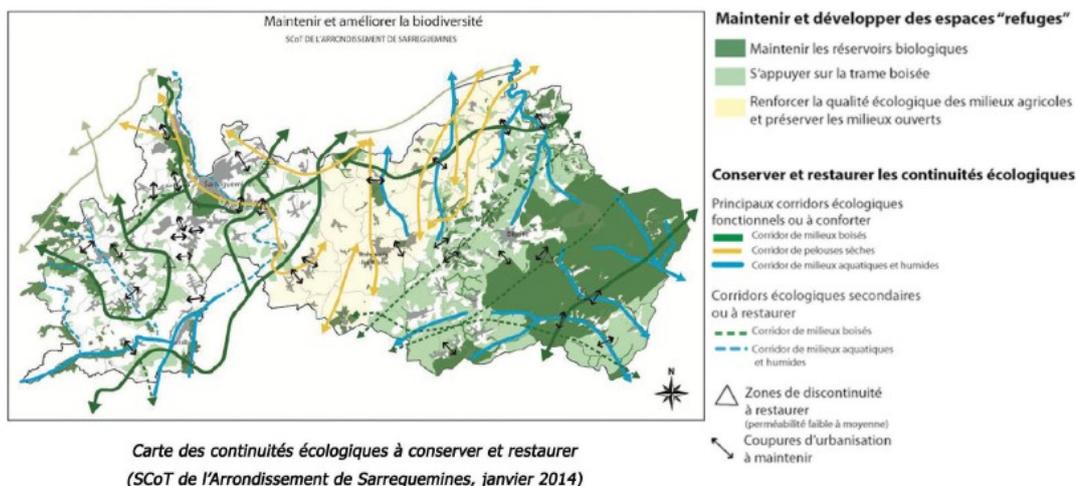
Pour cela, la stratégie du SCoT est de renforcer le rôle des polarités, définies par leur poids démographique, leur nombre d'emplois, leurs types d'équipements, leur accessibilité en transports en commun et leur potentiel de développement.

Les axes stratégiques du SCoT :

- Adapter les objectifs en quantité et typologie de logements au **projet démographique** et aux nécessités des parcours résidentiels (taille et accessibilité des logements)
- Structurer la production de logements avec des objectifs quantitatifs plus élevés dans les polarités mais, en contrepartie, des objectifs plus importants de **densité**, de **diversité** dans la typologie de logements, de quantité de **logements aidés**...
- Préserver les ressources foncières en **optimisant les enveloppes urbaines existantes** (tant pour l'habitat que pour les activités économiques)
- Limiter les déplacements dans la mesure du possible et réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements individuels en assurant une meilleure cohérence entre urbanisation et mobilité

7

Préservation et valorisation du patrimoine paysager



Les axes stratégiques du SCoT :

- Maintenir les espaces naturels et agricoles et les continuités écologiques (Trames Vertes et Bleues).
- Préserver et valoriser l'identité paysagère (continuités paysagères, spécificités du paysage local).
- Assurer la préservation des ressources en eau.

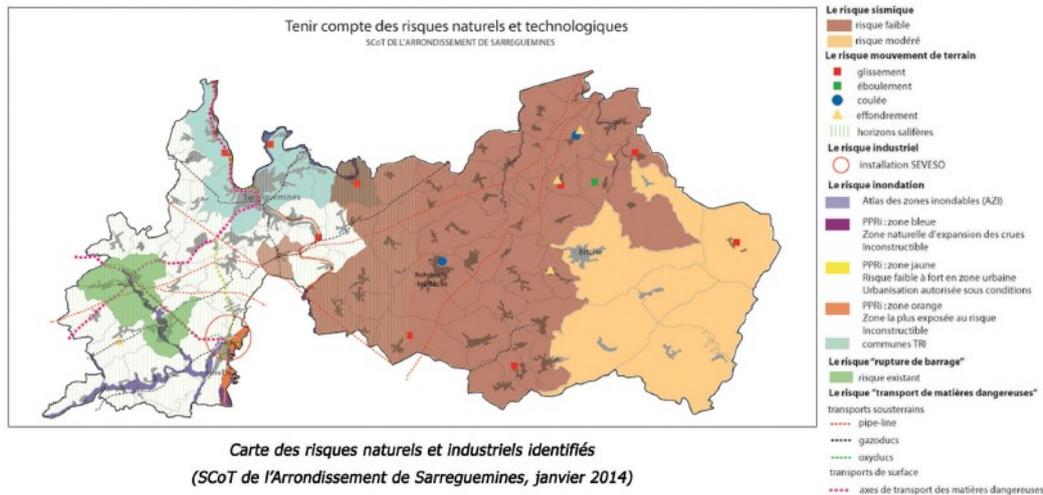
8



SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Prévention et gestion des risques

Le SCoT intègre dans sa stratégie la prise en compte des risques et des nuisances, un enjeu de première importance face au changement climatique et à ses effets. Le territoire est surtout concerné par le **risque inondation** et, dans une moindre mesure, par les risques sismique et de mouvement de terrain.



9

Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines et ses perspectives d'action

Les enseignements de l'évaluation

En 2019 le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines a évalué l'atteinte des objectifs du SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines, après 6 ans de mise en œuvre.

- + Cohérence du périmètre du SCoT et de l'armature urbaine.
- Effort réel des communes pour une gestion économe du foncier.
- Engagement complémentaire des EPCI pour la transition énergétique et l'écomobilité.

- Tendances réelles observées inférieures aux objectifs démographiques et de productions de logements fixés par le SCoT.
- Stratégie de densification des pôles gare à questionner après l'arrêt de la ligne ferroviaire Sarreguemines-Bitche.



Les perspectives

- Besoin d'outils pour lutter contre la vacance.
- Nécessité de reposer la stratégie d'aménagement commercial au regard des modes actuels de consommation.
- Potentiel d'action en faveur du patrimoine naturel et paysager.
- Des questions à traiter : la publicité extérieure, l'avenir de l'emprise foncière de l'ancienne voie ferrée.

Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines et son évaluation sont consultables sur le site du Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines : <http://www.syndicat-mixte-sarreguemines.org/>

10





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Les perspectives d'action

Dans le prolongement de son évaluation, la mise en œuvre du SCoTAS se renouvelle et se veut plus ancrée dans **l'accompagnement des élus** pour mettre en place des **actions concrètes** sur le territoire, dans des domaines aussi variés que la mobilisation de la vacance, la redynamisation des centres-villes, l'urbanisme durable, le développement agricole et l'autonomie alimentaire, les continuités écologiques, l'identité paysagère...

Les premiers jalons de ce renouveau ont déjà été posés et le SCoTAS s'inscrit dans une dynamique d'aménagement innovante, qui dépasse largement ses frontières.

Les SCoT et l'aménagement commercial de demain



➤ **L'Appel à Manifestation d'Intérêt « SCoT et Aménagement commercial »** : Le SCoTAS a été retenu, avec les SCoT du Mans et de Grenoble, par la Fédération Nationale des SCoT suite à un appel à manifestation d'intérêt, pour expérimenter une méthodologie de révision de sa stratégie d'aménagement commercial (pour intégrer, entre autres, les impératifs réglementaires de la loi ELAN).

Cette démarche repose sur une forte concertation des acteurs locaux et nationaux (fédérations de commerce, opérateurs commerciaux, ministères...).



Elle permettra au SCoTAS de coconstruire son volet commercial (Document d'Aménagement Artisanal et Commercial) et de poser les fondations d'un observatoire du commerce.

11



La Fédération Nationale des SCoT

L'animation d'un SCoT n'est pas isolée sur son territoire mais elle s'inscrit au contraire dans un réseau national : la FédéSCoT ! Celle-ci regroupe 320 SCoT en 2020 et remplit plusieurs fonctions : mettre en réseau et organiser le partage d'expériences entre les SCoT et représenter le « monde des SCoT » auprès des instances de l'Etat et des multiples acteurs de l'aménagement du territoire.

Reflet des SCoT qui la constituent, elle s'appuie sur le binôme élu-technicien pour remplir ses missions en proposant un appui technique et juridique auprès des SCoT adhérents, en contribuant aux **travaux législatifs** et en organisant des études, des journées thématiques, des rencontres nationales...

En prenant part à ses événements ou en participant directement à son administration, venez partager votre expérience et votre vision de l'aménagement territorial de demain et contribuez à la dynamique nationale !

➤ **Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)** des Vosges du Nord : dans le prolongement de la stratégie de soutien aux activités agricoles exprimée dans le SCoT et afin de relever l'enjeu de l'autonomie alimentaire, le SMAS s'est engagé aux côtés du Pays de Saverne Plaine et Plateau dans le PAT des Vosges du Nord, porté par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, afin de construire une stratégie commune de transition alimentaire et agricole et de coordonner des initiatives à l'échelle du PAT.

Suite à la réalisation du diagnostic initial, les acteurs du PAT ont choisi de formaliser leur stratégie en s'appuyant sur des expérimentations concrètes. Ainsi, le SMAS souhaite accompagner la valorisation pérenne des produits locaux sur son territoire, notamment à travers un projet de point de vente collectif, tout en initiant une réflexion sur la préservation et la valorisation des terres agricoles du territoire.



12



SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Contacts



Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines (SMAS)

Hôtel de la Communauté
99 rue du Maréchal Foch
57200 Sarreguemines



Directrice du SMAS : vanina.chauvet@agglo-sarreguemines.fr
03 87 28 30 57
Chargée de missions : anne-flore.boi@agglo-sarreguemines.fr
Transitions 03 87 28 50 26



<http://www.syndicat-mixte-sarreguemines.org>

